



LE : mardi 25 novembre 1997

Aux

participants:

pour la mairie : M. LEVAIN

Maire de Chaville

M. DRAIGNAUD

Directeur adjoint des Services  
Techniques

pour les riverains : Mme BARROUX

Mme COMPAIN-MUREZ

M. DEHAEZE

M. MUREZ

Pour Les riverains du Boulevard de la République  
information:

---

## **1) RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR**

La réunion qui s'est déroulée le 24/11/97 de 10h à 11h30, dans les locaux de la Mairie avait pour objet d'évoquer les problèmes de circulation du Boulevard de la République, notamment :

- La sécurité
- Les nuisances
- L'environnement

Un ordre du jour synthétisant les préoccupations des riverains du Boulevard avait été adressé à M. Le Maire quelques jours auparavant.

## **2) POINTS PRINCIPAUX**

Après les présentations d'usage, Mmes BARROUX, COMPAIN-MUREZ et MM. DEHAEZE, MUREZ se sont présentés comme porte-parole des riverains du Bd de la République pour faire part, dans le contexte d'environnement propre au Boulevard, des préoccupations des riverains en matière de circulation. Ils ont souligné que leur démarche est indépendante de toute action "partisane" et s'inscrit dans un souci d'embellissement et d'amélioration de la vie courante du boulevard dans son ensemble.

M. Le Maire a directement engagé le débat en dressant un bilan des origines de la circulation et a bien insisté sur le fait qu'avant de parler de solutions, il est important de prendre le temps de bien analyser les origines du trafic :

- Les voitures :
  - Celles des particuliers du boulevard : Elles sont en augmentation : certains riverains ont 2, 3 voire 4 voitures sans avoir forcément de places de stationnement chez eux.
  - Celles de passage. Le Bld est une voie de détournement reconnue pour Nanterre, Marnes la Coquette, ... Il est prévu d'en déterminer le flux par des comptages.

- Les transports en commun. Ils sont multiples :
  - Les bus municipaux.
  - Le Chavillbus.
  - Les lignes régulières ( ligne N, liaisons Velizy-Rive Droite...). La Sté Gaubert en assure en majorité l'exploitation.
  - Le bus 171. Cette ligne a été mise en place pour permettre aux résidents du Bas-Chaville et aux salariés de l'Ex-Volvo de se rendre aux gares. Cette ligne semble essentielle pour le maintien de l'emploi à Chaville. Sa fréquentation devrait augmenter avec le temps.
  - Les navettes d'entreprises. Elles sont au nombre de 8 et desservent pour la plupart la zone de Vélizy. Un état des lieux à jour de toutes les lignes sera dressé par les Services techniques.

M. Le Maire et M. Daignaud ont ensuite parlé de solutions envisageables concernant :

- Le nombre de voitures : Pour celles qui partent vers Nanterre ou autre par la rue du Coteau, des solutions d'aménagement visant à réduire leur nombre sont à rechercher avec les communes voisines.
- Les transports en commun :
  - Bus municipaux : Leur nombre a été réduit. Ils ont été changés. Les nouveaux bus sont peu polluants.
  - Chavillbus : La Sté Gaubert en assure l'exploitation. Des bus peu polluants ont été mis en place à la demande de la Mairie par cette Société.

La mairie a d'abord réglé les problèmes liés aux cars dont elle a la gestion (réduction et remplacement du parc par des cars peu polluants). Elle peut désormais se préoccuper du problème posé par les autres cars (Gaubert...). Il est cependant important de savoir que les lignes définies par la STP peuvent très difficilement être remises en cause.

- Cars de lignes : Des actions sont menées à la STP et chez Gaubert pour diminuer et améliorer les cars existants. Des actions du type contrôle de pollution pourront être menées par la Mairie pour contraindre à changer les vieux cars.
- Navettes : Des contacts seront pris dès le début 1998 avec les sociétés qui affrètent ces cars pour les inciter à se regrouper en navettes interentreprises et à utiliser davantage les lignes régulières. C'est sur ces transports que la marge de manoeuvre est la plus grande puisque ces lignes ne dépendent pas de la STP.
- Le stationnement :
  - Parking de la gare : Très prochainement, le stationnement (90 places) y sera payant. A plus long terme, le projet en cours d'études, prévoit un aménagement du parking : création d'une "mini gare routière" pour le stationnement des autobus par une emprise sur le parking existant. La diminution des emplacements de stationnement serait compensée par la création d'un nouveau parking entre les rues de la Brise et Guillemillot sur un terrain appartenant actuellement à la SNCF. Les rues vers le haut des coteaux ne se prêtent cependant pas à une augmentation du trafic.
  - Zone verte : La verbalisation se fera désormais de façon plus vigilante.

- La sécurité sur le Boulevard :
  - Les Services techniques prévoient d'élargir au moins le trottoir côté pair sinon les deux par réduction de la chaussée.
- La vitesse sur le Boulevard :
  - il est prévu de réduire la vitesse par des aménagements non encore clairement définis. Il n'est pas possible de casser la rectitude du Bld par des structures en chicanes à cause de sa largeur insuffisante. Par contre, il est envisagé de construire quelques portions de voie surélevées.
  - Un rond point devrait être créé au Puits sans vin. Il "cassera" la vitesse des voitures. En outre un obstacle (jardinière) sera disposé à l'angle Bd de la Résistance, Bd de la République afin d'obliger les voitures à emprunter le rond point. Date de réalisation prévue : 1998.

Le Maire indique qu'avant d'entreprendre ces travaux, il est nécessaire de réaliser :

- L'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone...) dans un premier temps. Sous réserves d'obtention de budgets, cette phase pourrait se dérouler en 1999. Les concessionnaires des réseaux seront prévenus début 1998. La vérification des assainissements sera effectuée. L'intérêt d'une vérification des assainissements dans un délai plus rapproché ayant été souligné, M. Draignaud projette à courte échéance un traçage à la fluorescéine du collecteur du Bld : Les riverains qui constatent des infiltrations de ce produit dans leur sous-sol pourraient en faire état à la mairie.
- La réfection de la voirie et son aménagement. Sous réserves d'obtention de budgets, cette phase pourrait se dérouler en 2000. Le projet sera soumis aux riverains avant réalisation. A titre d'exemple, des aménagements similaires sont décidés en concertation avec les riverains, rue A. Maneyrol.

### **3) SUITE PREVUE**

Des points d'avancement seront programmés pour suivre ce dossier.

### **4) TABLEAU DES ACTIONS SIGNALÉES**

Echéances	Actions	Responsables
Immédiat	Verbaliser plus souvent en zone verte	Mairie
Fin 1997	Mise à jour de la liste des lignes de transports en commun	id
Début 1998	Contact avec les entreprises pour réduction des navettes	id
Début 1998	Avertissement des concessionnaires pour l'enfouissement des lignes	id
1998	Aménagement du rond point Puits sans vin	Département
1999	Enfouissement des réseaux sous réserves d'obtention des budgets	Mairie
2000	Réfection de la voirie sous réserves d'obtention des budgets	id